Propositions de sorties scolaires 6ème

CLASSE “SKI DECOUVERTE” EN HAUTE-SAVOIE – Janvier 2022

Cette année, la classe de “Ski Découverte” proposée aux élèves de 6ème aura lieu **du dimanche 16 au samedi 22 janvier 2022 très tôt** dans la station de Châtel en Haute-Savoie. Elle est située au cœur du domaine skiable franco-suisse des Portes du Soleil qui s’étend entre 1100 et 2200 mètres d’altitude.

La station, quant à elle, se trouve à une altitude d’environ 1200 mètres. Elle se distingue par son caractère de **station-village familiale** et conviviale grâce à une architecture montagnarde préservée et à des paysages majestueux.

Le séjour proposé comprend des **activités sportives** (ski alpin) encadrées par des moniteurs de l’E. S. F. et par les enseignants en fonction du niveau de chaque élève. Des **cours** de français, de maths, d’anglais et histoire-géographie **en relation avec les sports d’hiver** seront également dispensés. Nous rappelons qu’il s’agit d’un séjour sportif réclamant de la part de ses participants une **bonne condition physique** et une **bonne motivation à skier.**

Deux sorties sont au programme :

- la première sera la visite du Musée de la Vieille Douane
- pour la deuxième sortie, nous nous équiperons de **raquettes** et pourrons ainsi **découvrir la faune et la flore** du milieu montagnard.

Une **soirée cinéma** est également prévue. Quant aux autres veillées, elles seront animées par les professeurs.

Nous serons hébergés au centre de vacances “L’Ours Blanc”, un chalet situé en plein centre de Châtel équipé de chambres de deux à cinq lits mais également de salles de jeux avec tables de ping-pong, baby-foot… La cuisine proposée est familiale et les spécialités savoyardes sont mises à l’honneur !

Cette classe de neige permettra donc aux enfants de découvrir le ski ou, éventuellement, de perfectionner leur pratique, mais ce sera également l’occasion, pour eux, de découvrir un autre lieu d’apprentissage que celui dont ils ont l’habitude dans le milieu scolaire. Ils devront apprendre à vivre ensemble ailleurs et autrement, à faire preuve d’autonomie et à se montrer responsables.

Le prix du séjour est de **490 €**. Il comprend le **voyage** en car, la **pension complète**, les **forfaits de ski**, le **matériel** de ski alpin, l’entrée au Musée, le matériel pour la **sortie raquettes,** l’Assurance annulation (conditions à disposition). L’inscription à la classe de neige est validée par le versement de l’acompte, d’un montant de 190 €, non récupérable en cas de désinscription ou de non-participation qui n’aurait pas été dûment justifiée, le reste du règlement se fera en deux chèques de 150 euros (encaissés en Décembre et Janvier).

Attention ! Les inscriptions se font en fonction de l’ordre de retour des talons réponses accompagnés de tous les chèques.

Les chèques doivent être libellés **à l’ordre de l’OGEC SAINT LUC** et nous vous prions de bien vouloir noter le nom et la classe de l’élève au dos de chaque chèque.

Une **réunion d’informations** sera organisée **fin décembre ou début janvier**. Dans l’attente, nous restons à votre disposition pour répondre à d’éventuelles questions.

Pour les professeurs organisateurs, Mme Fosse.

STAGE DE DECOUVERTE “PLEINE NATURE” – Juin 2022

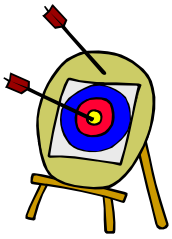

Les professeurs d’E. P. S. et l’Association Sportive du Collège proposent aux élèves de 6ème, un stage à caractère sportif de quatre jours **les lundi 20, mardi 21, jeudi 23 et vendredi 24 juin 2022** à la Base Nautique de Bouchain.
Ce stage est proposé, en priorité, aux élèves qui n’ont participé à aucun autre séjour.
Il permet de pratiquer des activités physiques et sportives (**VOILE, CANOË, TIR A L’ARC** et **V. T. T.**) et de faire connaissance avec l’environnement local (canal, écluses, etc.).

ORGANISATION et INFORMATIONS PRATIQUES

- les élèves prendront l’autocar au Collège (boulevard de la Liberté) **le matin à 8h 10** et seront **de retour chaque soir pour 17h 00** ;
- un **barbecue** est organisé **tous les midis**, à charge pour les élèves qui le souhaitent, de ramener le nécessaire. A défaut, chacun ramène son pique-nique.
- Pour participer au stage, une **attestation “Nage 25 mètres”**, établie par un maître-nageur, est indispensable. Si votre enfant ne la possède pas, il sera possible de l’obtenir à l’issue du cycle de natation prévu dans le cadre de l’E. P. S..

- **Le nombre de places est limité à 32**. Alors dépêchez-vous !

TARIF et REGLEMENT

- Le montant de la participation forfaitaire au stage est de **125, 00 €.**
- Il comprend : le **transport en autocar**, les **activités sportives** (V. T. T., tir à l’arc, voile, canoë) ainsi que la **location du matériel**, la **licence de voile** (obligatoire pour le stage) et le **livret de formation** de la Fédération Française de Voile.
- **L’inscription est validée par le versement de l’acompte** de **75, 00 €** (non récupérable en cas de désinscription ou de non-participation qui n’aurait pas été dûment justifiée) et le reste du règlement se fera par un chèque de 50 euros débité en mai 2022. Les chèques seront établis à l’ordre de l’OGEC Saint Luc.

L’équipe des professeurs d’E. P. S.

CHARTE VOYAGES / SEJOURS : A LIRE IMPERATIVEMENT

1- Les élèves de plus de 12 ans et 2 mois à la date du voyage choisi doivent être détenteurs d’un pass sanitaire valable pour toute la durée du séjour (si toutefois le pass sanitaire est encore en vigueur à la date du-dit voyage).

2 – La famille s’engage à payer la totalité des sommes dues, selon les modalités prévues. De pus toute inscription nécessite d’être en règle avec la comptabilité au jour du départ, tant pour le voyage que pour la scolarité ou les frais de restauration.

3 – **Le prix du séjour par élève étant calculé au plus juste en fonction d’un nombre déterminé de participants, il va de soi que toute annulation n’est pas envisageable sans remplacement dans les délais requis pour les formalités réglementaires.**

4 – Les **séjours et voyages étant payés à l’avance** par le Collège aux Tours Opérateurs ou aux compagnies de transport, **aucune annulation** pour raison personnelle ne peut être accordée. Si la famille fait le choix de ne pas envoyer son enfant pour **raisons disciplinaires**, par exemple, elle devra néanmoins s’acquitter des sommes dues auprès du Collège. Toute annulation pour raison de santé devra être motivée par un certificat médical remis avant le départ et sera étudiée par les professeurs organisateurs et le Chef d’Etablissement. Si l’annulation est dûment motivée et indépendante de la volonté du souscripteur, une partie des sommes acquittées pourra éventuellement être restituée à la famille, à condition que les sommes n’aient pas été versées de manière anticipée aux prestataires extérieurs ou soient remboursables.

Les demandes d’inscription ne peuvent être prises en compte que dans les limites suivantes : effectif prévu, bon comportement et assiduité en cours, non-demande de participation à plusieurs séjours, respect du principe de précaution…

Si le nombre de candidats inscrits à la date limite dépasse le nombre de places disponibles, il sera effectué un tirage au sort.

LES ELEVES NE SONT AUTORISES A S'INSCRIRE QU'A UN SEUL DE DEUX SEJOURS

TALON REPONSE A RENDRE UNIQUEMENT AUX PERSONNES DESIGNEES CI-DESSOUS
<u>POUR LE MARDI 9 NOVEMBRE 2022</u> :

*** "Pleine Nature" : Mme Lebez (professeur d'EPS)**
*** Classe "Ski Découverte" : Mme Fosse (professeur de mathématiques)**

ATTENTION **Nous attirons votre attention sur l'importance de compléter correctement la circulaire d'inscription, les informations fournies étant essentielles.**

Madame, Monsieur _

responsables légaux de l'enfant _

en classe de 6ème _ _ _ _ _ _

<u>N° de Sécurité Sociale</u> : _ _ / _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ <u>C. P. A. M. de</u> : _

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ? _

<u>l'inscrivent pour participer</u> :

☐ **au stage "Pleine Nature" les lundi 20, mardi 21, jeudi 23 et vendredi 24 juin 2022.**

Nous joignons à cette inscription :

☐ <u>un acompte de 75 €</u>, pour valider l'inscription de notre enfant et un chèque de 50 euros qui sera débité en Avril 2022

Ils ont également noté qu'il est possible d'amener son propre V. T. T.et que, dans le cas contraire, un V. T. T. sera mis à la disposition de leur enfant.

☐ Leur enfant possède un V. T. .T et souhaite le prendre.
☐ Leur enfant préfère se faire prêter un V. T. T..

OU

☐ **à la classe "Ski Découverte" à Châtel du 16 au 22 janvier 2022.**

Nous joignons à cette inscription :

☐ <u>un acompte de 190 €</u>, pour valider l'inscription de notre enfant et deux chèques de 150 euros qui seront débités en décembre 2021 et janvier 2022.

<u>Pour l'équipement ski, merci de nous indiquer les renseignements suivants</u> :
Pointure : _ _ _ _ _ _ Taille : _ _ _ _ _ _ Poids : _ _ _ _ _ _
Votre enfant a-t-il déjà skié ? ☐ oui ☐ non
Si oui, quel est son niveau ? (par mesure de sécurité, merci de ne pas surévaluer son niveau).
☐ Débutant ☐ Flocon ☐ 1ère étoile ☐ 2ème étoile ☐ 3ème étoile autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Je (Nous) soussigné (-s) _
responsable (-s) légal (-aux) de l'élève _
déclare (-ons) avoir pris connaissance des modalités des voyages et séjours) et s'(nous) engage (-ons) à les respecter.
<u>Tous les règlements seront joints à la présente circulaire d'inscription</u>.

Durant ces séjours, votre enfant est couvert par l'assurance globale du Collège en "Responsabilité Civile" et en "Individuelle Accident". Mais il sera demandé à la famille d'acquitter la franchise, si l'assureur la réclamait pour certaines prestations *(document disponible sur simple demande)*.

Date et signature des responsables légaux :